



# Quelques éléments de contexte et de définition

—

**Charlotte Journal**  
**Agro-Transfert Ressources et Territoires**

# Des résultats issus d'un projet régional

Les résultats sont issus du projet « Réseau de sites démonstrateurs IAR », conduit par Agro-transfert Ressources et Territoires de 2015 à 2020, avec comme partenaires :



Projet soutenu financièrement par le FEDER, le FNADT au titre de l'initiative « Territoires catalyseurs d'innovation » et la Région Hauts-de-France



# Des résultats issus d'expérimentations

- Un des objectifs du projet est d'apporter des solutions aux agriculteurs des Hauts-de-France pour produire durablement des ressources à des fins alimentaires et non alimentaires tout en préservant les performances des agrosystèmes
- Le support d'étude : quatre plateformes d'expérimentation agronomique

## **Focalisées essentiellement à une échelle « système de culture »**

- Conception de systèmes de culture avec gradients de production de biomasse
- Evaluation de la faisabilité et des performances
  - 3 plateformes d'essais systèmes de culture
- Pour répondre à des verrous techniques et alimenter les essais *systèmes de culture*
  - 1 plateforme d'essais annuels



## **Le projet en détail**

<http://www.agro-transfert-rt.org/projets/reseau-de-sites-demonstrateurs-iar/>

# Les leviers de production de biomasse testés

- ⊙ Leviers qui impliquent des modifications de la rotation
  - Introduction de cultures dédiées à la biomasse, c'est-à-dire d'une culture implantée pour une valorisation non alimentaire spécifique de la biomasse : fibres (chanvre), huiles (caméline), biomasse verte...
  
- ⊙ Leviers utilisables sans modifications (majeures) de la rotation
  - Exportation des pailles
  - Production de biomasse en interculture : les CIVE



Vous  
avez dit « *CIVE* » ?

La CIVE est une Culture Intermédiaire à Vocation Energétique, c'est-à-dire une culture dérobée, implantée entre deux cultures alimentaires principales (animales ou humaines), récoltée en vue d'une valorisation en énergie (notamment en méthanisation), mais qui peut également servir en alimentation animale.

Profiter de la période disponible entre deux cultures principales pour :

- produire un maximum de biomasse,
- sans (trop) impacter les cultures alimentaires précédentes et suivantes (afin de maintenir la vocation première de production alimentaire des systèmes),
- et en limitant les impacts sur l'environnement et le coût de production (itinéraire simplifié, intrants limités)



⊕ On distinguera 3 types de CIVE :

- La CIVE d'été ou CIVE courte
- La CIVE d'hiver ou CIVE longue
- La CIVE longue à 2 récoltes

# Les CIVE d'été ou CIVE courtes

La **CIVE d'été** ou **CIVE courte** est semée en été et récoltée à l'automne (soit environ 90-120 jours de cycle).



Juillet



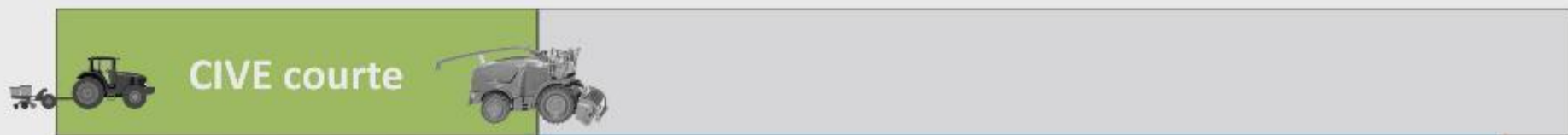
Octobre - Novembre



Janvier



Avril - Mai



# Positionnement des CIVE d'été ou CIVE courtes

La **CIVE d'été** ou **CIVE courte** est semée en été et récoltée à l'automne (soit environ 90-120 jours de cycle).

Les espèces utilisées sont principalement des espèces à cycle court (ex : sorgho, phacélie, avoine, radis...). Leur cycle court limite leur impact sur la culture suivante

Colza



CIVE d'été

Orge de printemps



*Exemple de positionnement dans la rotation testé dans le projet*

Escourgeon



CIVE d'été

Betterave



Pois de conserve



CIVE d'été

Blé



# Les CIVE d'hiver ou CIVE longues

La **CIVE d'été** ou **CIVE courte** est semée en été et récoltée à l'automne (soit environ 90-120 jours de cycle).

La **CIVE d'hiver** ou **CIVE longue** est semée en automne et récoltée au printemps (soit environ 200-220 jours de cycle). Les espèces utilisées sont principalement des céréales immatures seules ou mélangées avec des légumineuses.



Vous avez dit « *céréale immature* » ?

La céréale immature est une culture de céréale (blé, triticale, seigle) semée, en pure ou en mélange, en automne et récoltée au printemps, en vert, avant la maturité afin d'en extraire un maximum de biomasse verte



# Les CIVE longues à 2 récoltes

**La CIVE d'été ou CIVE courte** : elle est semée en été et récoltée à l'automne (soit environ 90-120 jours de cycle).

**La CIVE d'hiver ou CIVE longue** : elle est semée en automne et récoltée au printemps (soit environ 200-220 jours de cycle).

**La CIVE longue à 2 récoltes** : certaines CIVE peuvent, selon leur composition en espèces, permettre de combiner les deux modes de récolte : un semis en été avec une première récolte à l'automne, puis après repousse, une 2<sup>ème</sup> récolte au printemps (ex : ray-grass + trèfle)



# Positionnement des CIVE longues

La **CIVE d'hiver** ou **CIVE longue** est semée en automne et récoltée au printemps (soit environ 200-220 jours de cycle).

La **CIVE longue à 2 récoltes** combine deux modes de récolte : un semis en été, une première récolte à l'automne, puis après repousse, une 2ème récolte au printemps

*Exemple de positionnement dans la rotation testé dans le projet*

Colza



CIVE d'hiver

Sorgho



Betterave



CIVE d'hiver

Maïs



Escourgeon



CIVE longue à 2 récoltes

Maïs



Blé



CIVE longue à 2 récoltes

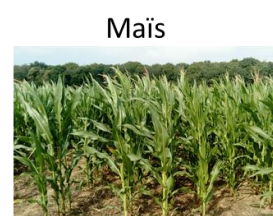
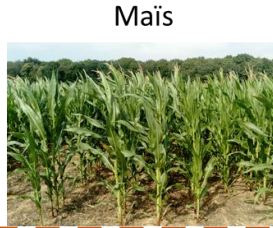
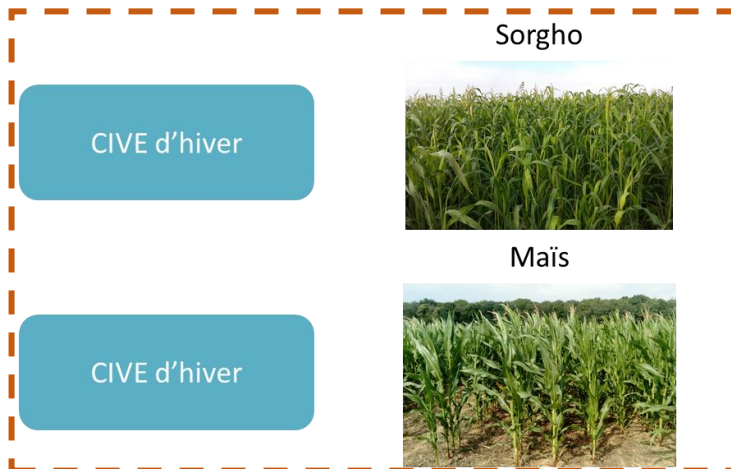
Pommes de terre



# Positionnement des CIVE longues

La **CIVE d'hiver** ou **CIVE longue** est semée en automne et récoltée au printemps (soit environ 200-220 jours de cycle).

La **CIVE longue à 2 récoltes** combine deux modes de récolte : un semis en été, une première récolte à l'automne, puis après repousse, une 2<sup>ème</sup> récolte au printemps



CIVE longue à 2 récoltes

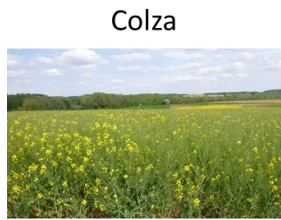
CIVE longue à 2 récoltes

La **DOUBLE CULTURE** dédiée à la biomasse

# Positionnement des CIVE longues

La **CIVE d'hiver** ou **CIVE longue** est semée en automne et récoltée au printemps (soit environ 200-220 jours de cycle).

La **CIVE longue à 2 récoltes** combine deux modes de récolte : un semis en été, une première récolte à l'automne, puis après repousse, une 2<sup>ème</sup> récolte au printemps



Colza



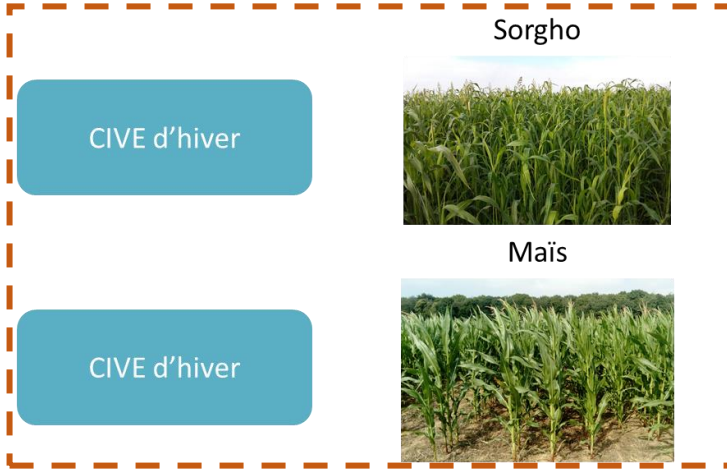
Betterave



Escourgeon



Blé



Maïs



Maïs



Pommes de terre

## La **DOUBLE CULTURE** dédiée à la **biomasse**

Un gros focus a été réalisé dans le projet sur cette succession de 2 cultures, sur 2 questions :

- Le choix des espèces en 1<sup>ère</sup> culture (CIVE longue)
- La date de récolte de la CIVE longue pour concilier maximum de biomasse de la 1<sup>ère</sup> culture et implantation de la 2<sup>e</sup>



Résultats présentés dans le webinar

Développer la bioéconomie sur les territoires des Hauts-de-France

Vous êtes agriculteur, conseiller, porteur de projet, acteur public ou tout simplement intéressé par :

# **BIOÉCONOMIE** CARBONE **FILIÈRES**  
**AGRONOMIE** DÉROBÉES **ACCOMPAGNEMENT** ÉCONOMIE  
 BIODIVERSITÉ **PERFORMANCES TERRITOIRES**  
 ENVIRONNEMENT **BIOMASSE** MÉTHANISATION #

## Retenez ces dates !

### Journées techniques production de biomasse

- 17 septembre 2020  
Le Hérie-la-Viéville (02)
- 24 septembre 2020  
Beauvais (60)
- 7 octobre 2020  
Aizecourt le Haut (80)



### Journée Bioéconomie territoriale

- 6 octobre 2020  
Méaulte (80)

Pour aller plus loin, retrouvez les vidéos suivantes sur la chaîne Youtube Agro-Transfert RT



La démarche FILABIOM a été construite dans le cadre du projet Réseau de sites démonstrateurs IAR. Ce projet est soutenu financièrement de 2015 à 2020 par le FEDER, le FNADT au titre de l'initiative «Territoires catalyseurs d'innovation» et la Région Hauts-de-France.

Projet coordonné par Agro-Transfert Ressources et Territoires avec comme partenaires :



Pour nous suivre



S'abonner à notre newsletter